



SARL Construction Dubois  
3, Rue de la Charpente  
93100 Montreuil sous Bois  
Tél: 01.41.72.11.55  
Fax: 01.41.72.11.50  
construction.dubois@a-doc.com

# C.C.T.P.

Affaire N°: 123/20-2008

Opération : -

Edité le : 27/03/2008

Maître d'ouvrage : A.Doc

Travaux : Construction maison individuelle

---

## 3 STRUCTURE BOIS

### 3.1 Lisses

- 3.1.1 Lisse basse 45x120 mm sur maçonnerie 21J (F020 - Lisses basses)  
*Lisse (bois massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) posée sur bande de feutre bitumineux 36S, fixation au sol provisoire par des vis à béton 7,5\*72 (3 par lisse) Fixation définitive par goujon d'encrage 8x120 tous les ml, doublé à chaque angle, au droit des refends et à la coupe des lisses basse.*
- 3.1.2 Joint acrylique marron en cartouche de 310 ml  
*A la liaison du panneau et du plancher bois ou de la lisse basse, pose d'un joint acrylique intérieur.*
- 3.1.5 Lisse basse 45x95 mm sur maçonnerie 21J (F020 - Lisses basses)  
*Lisse (bois massif résineux 45\*95 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) posée sur bande de feutre bitumineux 36S (relevé de chaque coté de la lisse), fixation au sol provisoire par des vis à béton 7,5\*72 (3 par lisse) . Fixation définitive par goujons d'ancrage 8x120 tous les 1 ml, doublée à chaque angle, au droit des refends et à la coupe de la lisse basse.*
- 3.1.7 Lisse haute simple BM 45x120 mm (F040 - Rez de chaussée)  
*Bois (massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) , fixé par clous ( 90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque coté).*
- 3.1.8 Lisse haute simple BM 45x120 mm (F060 - Etage)  
*Bois (massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) , fixé par clous ( 90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque coté).*
- 3.1.9 Lisse haute simple BM 45x95 mm (F040 - Rez de chaussée)  
*Bois (massif résineux 45\*95 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) , fixé par*

*clous ( 90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque côté).*

### 3.1.10 Lisse haute simple BM 45x95 mm (F060 - Etage)

*Bois (massif résineux 45\*95 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) , fixé par clous ( 90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque côté).*

## 3.2 Planchers

### 3.2.1 Muraille sur maçonnerie LVL 45x355 mm (F030 - Dalle bois )

*Composée de deux L.V.L de 45\*445 . cl 2 AT, à 15 % d'humidité, rabotés, assemblés entre eux par 3 rangées de clous de 90 annelés galva (ou cannelés) tous les 300 mm de chaque côté. Voir guide dimensionner ou construire. Pose superposée de tasseaux support de fond de dalle en 2x22x45 fixé sur le LVL par des agrafes de 64 tous les 300 mm.*

### 3.2.2 Etrésillons pleins BM 45x220 mm (F070 - Comble non habitable)

*Placés entre les solives au dessus des porteurs du plancher (poutres maîtresses et murs de refend), réalisé par assemblage en T entre chaque solive de 2 bois massif résineux 45\*220 traité cl2 AT, fixés à chaque assemblage avec 8 pointes de 90 annelées pour cloueur.*

### 3.2.3 Rive de plancher BM 45x220 mm (F050 - Plancher sur rez)

*Dans le cas de pose de plancher sur lisse bois (mur maçonnerie ou mur ossature bois), solives d'about en bois massif résineux 45\*220,ST II, traité cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté. Fixation en bout des solives par deux clous de 125 cannelés galva. La fixation de l'ensemble sur la lisse bois se fait par lardage de clous de 100 cannelés galva dans la lisse haute : 1 clou par solive.*

### 3.2.4 Chevêtre BM 45x220 mm (F050 - Plancher sur rez)

*Chevêtre bois massif résineux 45\*220, ST II, traité cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté, solidaire de chaque solive par des étriers type AG 830 HR 360/46 et 8 clous torsadés électrozingués de 40 cloueur rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.2.5 Solive BM 45x220 mm (F050 - Plancher sur rez)

### 3.2.6 Solive BM 45x220 mm (F070 - Comble non habitable)

### 3.2.7 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.360/46

*Fixation de l'étrier type AG 830 HR dév 360/46 sur poutre et solive par 8 clous (6 sur support, 2 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.2.8 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.360/46

*Fixation de l'étrier type AG 830 HR dév 360/46 sur poutre et solive par 8 clous (6 sur support, 2 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.2.9 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.360/46

*Fixation de l'étrier type AG 830 HR dév 360/46 sur poutre et solive par 8 clous (6 sur support, 2 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.2.10 Rive de plancher LVL 45x355 mm (F030 - Dalle bois )

*Dans le cas de pose de plancher sur lisse bois (mur maçonnerie ou mur ossature bois), solive de rive en LVL de 45 x 355. Fixation sur la lisse d'un bois de maintien de plafond en 45 x 95 fixé par clous de 90 annelés galva tous les 30 cms. La fixation de la solive de rive se fait sur la lisse de maintien de plafond par clous de 90 annelés galva.*

### 3.2.11 Solive poutre en I 89x356 mm (F030 - Dalle bois )

### 3.2.12 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 837 HR - Dév.710/92

*Avant pose des étriers, pose en renfort en about des solives poutres en I de deux abouts de poutre en I de 38\*70 cloués sur les membrures par 3 clous de 63 annelés galva. Fixation de l'étrier AG 837HR dév 710/92 sur poutre et solive par 12 clous (8 sur support - 4 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.2.13 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 837 HR - Dév.710/92

*Avant pose des étriers, pose en renfort en about des solives poutres en I de deux abouts de poutre en I de 38\*70 cloués sur les membrures par 3 clous de 63 annelés galva. Fixation de l'étrier AG 837HR dév 710/92 sur poutre et solive par 12 clous (8 sur support - 4 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

- 3.2.14 Plus value pour dalle bois isolée (Pare-vapeur + Iso 200 + fond OSB) (F030 - Dalle bois )  
*Fixation sur les membrures basse (par agrafe de 40 mm tous les 200 mm d'un OSB filmé de 9x378x1250. Pose d'une couche de laine de verre type IBR de 200 mm sur panneau de fond de plancher et d'une couche de 200 mm en périphérie (coupure des ponts thermiques). Mise en place des fluides. Mise en place du pare vapeur pour dalle bois.  
 Ce poste, en complément du poste C00302000010, correspond au poste C00302000000, "dalle bois isolée".*
- 3.2.15 Panneaux OSB3 - ép.16 mm (F030 - Dalle bois )  
*Plancher en dalles OSB3 bouvetées 4 rives 16x900x2000, collées (colle PU 40) puis clouées au cloueur sur solives par des clous de 63 mm annelés galva tous les 150 mm en rive et tous les 300 mm en partie courante (réf guide construire page 92). Vissage aux angles de plaque par vis 3,5x50 torx zinguées. Les raccords de dalle en bout se feront obligatoirement sur une solive.*
- 3.2.16 Panneaux OSB3 - ép.16 mm (F050 - Plancher sur rez)  
*Plancher en dalles OSB3 bouvetées 4 rives 16x900x2000, collées (colle PU 40) puis clouées au cloueur sur solives par des clous de 63 mm annelés galva tous les 150 mm en rive et tous les 300 mm en partie courante (réf guide construire page 92). Vissage aux angles de plaque par vis 3,5x50 torx zinguées. Les raccords de dalle en bout se feront obligatoirement sur une solive.*
- 3.2.17 Panneaux OSB3 - ép.16 mm (F070 - Comble non habitable)  
*Plancher en dalles OSB3 bouvetées 4 rives 16x900x2000, collées (colle PU 40) puis clouées au cloueur sur solives par des clous de 63 mm annelés galva tous les 150 mm en rive et tous les 300 mm en partie courante (réf guide construire page 92). Vissage aux angles de plaque par vis 3,5x50 torx zinguées. Les raccords de dalle en bout se feront obligatoirement sur une solive.*
- 3.2.18 Etrésillons filant BM 45x95 mm pour poutre en I (F030 - Dalle bois )  
*Sur membrure basse des poutres en I, dans la rupture d'âme au centre des poutres, pose à plat de filant en bois massif résineux de 45\*95, ST III, cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. La fixation au cloueur est assurée par deux clous de 90 annelés clairs à chaque liaison.*
- 3.2.19 Renfort sous (ou sur) cloison BM 45x95 mm (F050 - Plancher sur rez)  
*Sous chaque cloison posée parallèlement entre 2 solives, pose tous les mètres de renforts en bois massif résineux de 45\*95, ST III, cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Ces bois seront cloués entre les solives en partie haute à raison de deux clous de 90 annelés clairs à chaque liaison. (Compté au mètre de cloison).*
- 3.2.20 Renfort sous (ou sur) cloison BM 45x95 mm (F070 - Comble non habitable)  
*Sous chaque cloison posée parallèlement entre 2 solives, pose tous les mètres de renforts en bois massif résineux de 45\*95, ST III, cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Ces bois seront cloués entre les solives en partie haute à raison de deux clous de 90 annelés clairs à chaque liaison. (Compté au mètre de cloison).*

### 3.3 Poutres

- 3.3.1 Empannonnage BM 45x220 mm (R001 - Toiture principale)  
*Madrier résineux 45\*220, ST II, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, rabotés.*
- 3.3.2 PM composée BM 3x45x220 mm - cl2 (F050 - Plancher sur rez)  
*Composée de trois madriers résineux 45\*220, ST II, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, rabotés, assemblés au cloueur entre eux par deux rangées de clous de 90 annelés clairs suivant plan de clouage du guide dimensionner.*
- 3.3.3 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.460/136  
*Etrier de solives à ailes ext. type AG 830 HR dév. 460/136, fixé sur bois et sur la poutre suivant plan de clouage du guide dimensionner. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*
- 3.3.4 PM simple BLC 90x405 mm - cl2 (F050 - Plancher sur rez)  
*Lamellé-collé (filmé) 90\*405, GL 24, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté*
- 3.3.5 PM simple LVL 45x355 mm - cl2 (F030 - Dalle bois )  
*L.V.L. de 45\*355 cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté.*
- 3.3.6 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.500/46  
*Etrier de solives à ailes ext. type AG 830 HR dév. 500/46, fixé sur bois et sur la poutre suivant plan de clouage du guide dimensionner. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*
- 3.3.7 PM composée LVL 2x45x355 mm - cl2 (F030 - Dalle bois )  
*Composée de deux L.V.L. de 45\*355 cl 2 AT, à 15 % d'humidité, rabotés, assemblés entre eux par 2 rangées de clous de 90 annelés clairs (ou cannelés) suivant plan de clouage du guide dimensionner.*
- 3.3.8 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 837 HR - Dév.565/92

*Etrier de solives à ailes ext.type AG 837 HR dév. 565/92, fixé sur bois et sur la poutre suivant plan de clouage du guide dimensionner. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

### 3.4 Poteaux

- 3.4.1 Poteau carré BLC 140x140 mm CL2 (F060 - Etage)  
*Poteau carré LC (filmé) de 140\*140 GL24, cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté.*
- 3.4.2 Platine de poteau 4x100x100 - Type AG 503 P  
*Fixation sous le poteau d'une platine de 100\*100\*4 type AG 503 P par 4 tirefonds 10x40 avec rondelles 10,5x21. Fixation de la platine au sol par 2 goujons d'ancrage 8\*50 galva avec rondelles 8x30.*
- 3.4.3 Plaque d'assemblage - Type AG PL 10 - 120x150 mm  
*Réalisation dans la partie haute du poteau d'une entaille sur un côté de la largeur de la poutre LC 90\*405. Fixation par 3 tirefonds 10 x 100 mm.*

### 3.5 Murs

- 3.5.1 Mur standard isolé - ép=16,4 cm (section : 45x120 mm) entraxe 400 mm (F001 - Niveau par défaut)  
*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants (de 2410 coupés de longueur en usine) entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses des panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant , aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m, maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare-pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher.*
- 3.5.2 Mur standard isolé - ép=16,4 cm (section : 45x120 mm) entraxe 400 mm (F040 - Rez de chaussée)  
*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants (de 2410 coupés de longueur en usine) entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses des panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant , aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m, maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare-pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher.*
- 3.5.3 Mur isolé toute hauteur - ép=16,4 cm (section : 45x120 mm) entraxe 400 mm (F060 - Etage)  
*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses du panneau sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant , aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher.*
- 3.5.4 Habillage extérieur des rives (pare-pluie, OSB)  
*Constitué d'une bande d'OSB3 de 8 mm fixée sur les abouts de plancher par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en quinconce (un rang de fixation sur la lisse haute et un rang de fixation à 20 mm du dessus). Sur l'OSB, pose d'un pare-pluie de mur recouvrant de 100 mm le pare-pluie inférieur, maintenu par des tasseaux verticaux 22\*45 fixés sur les abouts de solives par 2 agrafes de 64 mm galva. Généralement, ces abouts de planchers sont réalisés en même temps que le mur.*
- 3.5.5 Habillage extérieur des rives (pare-pluie, OSB)  
*Constitué d'une bande d'OSB3 de 8 mm fixée sur les abouts de plancher par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en quinconce (un rang de fixation sur la lisse haute et un rang de fixation à 20 mm du dessus). Sur*

*l'OSB, pose d'un pare-pluie de mur recouvrant de 100 mm le pare-pluie inférieur, maintenu par des tasseaux verticaux 22\*45 fixés sur les abouts de solives par 2 agrafes de 64 mm galva.*

*Généralement, ces abouts de planchers sont réalisés en même temps que le mur.*

- 3.5.6 Refend standard isolé + BA13- ép=13 cm (section : 45x95mm ) entraxe 400mm (F040 - Rez de chaussée)  
*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation de ces panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm.*
- 3.5.7 Refend standard isolé + BA13- ép=13 cm (section : 45x95mm ) entraxe 400mm (F060 - Etage)  
*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation de ces panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm.*
- 3.5.8 Linteau estimatif de type 2 en BM 2x45x220 mm intégré dans le mur (LT2)  
*Linteau 45\*220, C24, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté. Les Linteaux reposent sur la traverse de linteau formant le haut du tableau des ouvertures. Fixation au cloueur par clous de 90 annelés clairs : 3 clous de chaque côté, 1 clou tous les 300 mm en liaison avec la traverse haute et basse et 2 rangées de clous tous les 300 mm entre eux. Fixation avec l'OSB de contreventement par 2 agrafes de 40 mm tous les 200 mm.*
- 3.5.9 Linteau estimatif de type 2 en BM 2x45x220 mm intégré dans le mur (LT2)  
*Linteau 45\*220, C24, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté. Les Linteaux reposent sur la traverse de linteau formant le haut du tableau des ouvertures. Fixation au cloueur par clous de 90 annelés clairs : 3 clous de chaque côté, 1 clou tous les 300 mm en liaison avec la traverse haute et basse et 2 rangées de clous tous les 300 mm entre eux. Fixation avec l'OSB de contreventement par 2 agrafes de 40 mm tous les 200 mm.*
- 3.5.10 LT2 - BM 2x45x220 mm (F060 - Etage)  
*Linteau 45\*220, C24, cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté. Les Linteaux reposent sur la traverse de linteau formant le haut du tableau des ouvertures. Fixation au cloueur par clous de 90 annelés clairs : 3 clous de chaque côté, 1 clou tous les 300 mm en liaison avec la traverse haute et basse et 2 rangées de clous tous les 300 mm entre eux. Fixation avec l'OSB de contreventement par 2 agrafes de 40 mm tous les 200 mm.*
- 3.5.11 LT1 - BM 45x220 mm (F050 - Plancher sur rez)  
*Linteau en bois massif résineux 45\*220, ST II, traité cl 2 AT, à 15 % d'humidité, raboté, en doublement de la solive d'about de plancher. Le linteau sera en dépassement d'au moins 90 mm de part et d'autre de l'ouverture. Clouage sur la planche d'about par clous de 90 annelés clairs conforme au plan de clouage des poutres. Le linteau est solidaire de chaque solive par un étrier type AG 830 HR 360/46 et 8 clous (6 sur le linteau, 2 sur la solive) torsadés électrozingués de 40 cloueur à rouleau.*
- 3.5.12 Cloison bois isolée + 2 BA13 - ép=12,1cm (section:45x95 mm) entraxe 400 mm (F001 - Niveau par défaut)  
*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. La fixation de ces cloisons sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm. Ces cloisons ne sont pas porteuses et recevront sur les deux faces une plaque de plâtre ou de la frise en finition.*
- 3.5.13 Cloison bois isolée + 2 BA13 - ép=12,1cm (section:45x95 mm) entraxe 400 mm (F040 - Rez de chaussée)  
*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. La fixation de ces cloisons sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm. Ces cloisons ne sont pas porteuses et recevront sur les deux faces une plaque de plâtre ou de la frise en finition.*
- 3.5.14 Cloison bois isolée + 2 BA13 - ép=12,1cm (section:45x95 mm) entraxe 400 mm (F060 - Etage)  
*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. La fixation de ces cloisons sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm. Ces cloisons ne sont pas porteuses et recevront sur les deux faces une plaque de plâtre ou de la frise en finition.*

## 3.6 Charpente

- 3.6.1 Faitage porteur LVL 3x45x355 mm (R001 - Toiture principale)  
*Composé de trois L.V.L. de 45\*355 cl 2 AT, à 15 % d'humidité, rabotés, assemblés entre eux par 2 rangées*